

Solidarité

Ça plaine pour moi - Printemps 2019

Chers parents,

Cette année, la plaine de printemps aura lieu du lundi 08 au vendredi 19 avril 2019 inclus.

Pour rappel, même si nous aimons bien avoir une idée du nombre d'enfants qui vont fréquenter notre plaine, aucune inscription préalable n'est réclamée. Cela signifie qu'un enfant peut s'inscrire en arrivant le matin. Comme chaque année, la plaine se déroulera dans les bâtiments de l'école communale de Rendeux.

Les enfants accueillis seront divisés en plusieurs groupes et un programme d'activités spécifiques sera préparé pour chacun d'eux. L'accueil aura lieu à la salle de gymnastique du complexe scolaire communal de Rendeux de 7h30 à 9h.

Conditions générales de participation

Les enfants doivent être âgés de 2,5 ans minimum et de 15 ans maximum pour pouvoir participer. Toutefois, les enfants en bas-âge doivent être propres.

Sont acceptés à la plaine de Rendeux, tous les enfants qui remplissent la première condition.

Participation journalière des parents pour des enfants issus d'un même ménage :

1er enfant	2ème enfant	A partir du 3ième enfant
6,00 €	5,00 €	+ 4,00 € à chaque fois

Ce prix comprend le potage servi à midi, ainsi que la collation servie l'après-midi. Un supplément peut être demandé à l'occasion d'une activité extérieure.

Les journées commencent à 9h00 et se terminent à 16h30. Une garderie est organisée de 7h30 à 9h00 et de 16h30 à 17h30. En cas de retard le soir, une somme forfaitaire de 5,00 € sera réclamée aux parents par demi-heure entamée couvrant les prestations et les communications téléphoniques.

Afin que nous puissions préparer la plaine dans de bonnes conditions, nous vous invitons à nous renvoyer ou nous déposer le bulletin d'inscription ci-joint, pour le mercredi 3 avril 2019 au plus tard, à l'adresse suivante : CPAS, rue de Hotton, 1 à 6987 RENDEUX. Veuillez également joindre à ce document, la fiche médicale dûment complétée, et ce, pour chacun de vos enfants.

Les documents qui ne seront pas rentrés à la date prévue, devront être remis aux moniteurs le premier jour de participation des enfants.

Nous vous remercions de votre confiance et vous assurons, chers parents, de nos sentiments dévoués .

L'Assistant social,
LOUCHE Michaël

La Présidente
DETHIER Lucienne

NOM :
PRENOM : 1/..... 2/..... 3/.....
Date de naissance : 1/..... 2/..... 3/.....
Adresse :
Personnes mandatées pour venir chercher les enfants :

FICHE INDIVIDUELLE DE SANTE DE L'ENFANT - PLAINE DE VACANCES

IDENTITE DE L'ENFANT

NOM : PRENOM : DATE DE NAISSANCE :
ADRESSE.....POIDS :

IDENTITE DU DEBITEUR DES FRAIS DE GARDE D'ENFANT

NOM : PRENOM :
ADRESSE.....

PERSONNE A PREVENIR EN CAS DE NECESSITE :

NOM : ADRESSE :Tél. :
NOM : ADRESSE :Tél. :

DONNEES MEDICALES

NOM ET TELEPHONE DU MEDECIN TRAITANT :
MALADIES ANTERIEURS DE L'ENFANT OU OPERATIONS SUBIES :

Est-il atteint de : diabète, affection cardiaque, épilepsie, rhumatisme, affection cutanée, somnambulisme :

A-T-IL ETE VACCINE CONTRE LE TETANOS ? OUI - NON, en quelle année ?

RAPPEL ?

GROUPE SANGUIN /

L'ENFANT EST-IL ALLERGIQUE OU PARTICULIEREMENT SENSIBLE A :

- des médicaments ? OUI - NON. SI OUI, lesquels ?
- certaines matières ? OUI - NON. SI OUI, lesquels ?
- certains aliments ? OUI - NON

Liste des allergènes (veuillez cocher ceux qui concernent votre enfant)

Céréales contenant du gluten, à savoir : blé, seigle, orge, avoine ou leurs souches hybridées Crustacés Œufs
 Poissons Arachides Soja Lait (y compris le lactose) Fruits à coque, à savoir : Amandes, noisettes, noix, noix de cajou, noix de pécan, noix du Brésil, pistaches, noix de macadamia ou du Queensland Céleri Moutarde Graines de sésame Anhydride sulfureux et sulfites en concentrations de plus de 10mg/kg ou 10 mg/l Lupin Mollusques

EST-IL INCONTINENT ? EST-IL VITE FATIGUE ?

SAIT-IL NAGER ? TB - B - Moyen - Difficilement - Pas du tout

PEUT-IL PARTICIPER SANS INCONVENIENT A DES ACTIVITES SPORTIVES Y COMPRIS BAINADES ET JEUX ADAPTES A SON AGE ? OUI - NON

SOUFFRE-T'IL ACTUELLEMENT D'UN PROBLEME DE PEDICULOSE , OUI - NON

ET SI OUI, EST-IL EN TRAITEMENT ? OUI - NON

L'ENFANT DOIT-IL PRENDRE DES MEDICAMENTS

L'ENFANT DOIT-IL PRENDRE DES MEDICAMENTS JOURNALIERS ? OUI - NON. SI OUI, lesquels et à quelle dose, à quelle fréquence ?

EST-IL AUTONOME DANS LA PRISE DU OU DES MEDICAMENT(S) ? OUI - NON

VOTRE FILLE, EST-ELLE REGLEE ? Y A-T-IL DES OBSERVATIONS A CE SUJET ?

EXAMEN MEDICAL SCOLAIRE : DATE ET RESULTAT DU DERNIER EXAMEN :

AUTRES RENSEIGNEMENTS UTILES :

DATE : SIGNATURE :

Si vous estimez ces renseignements trop confidentiels, vous pouvez les remettre sous enveloppe à Monsieur LOUCHE Michaël, assistant social au CPAS de Rendeux et responsable des plaines.

Si votre enfant n'a pas reçu de rappel ou n'a pas été vacciné endéans les 5 ans, il est nécessaire que, selon le cas, il soit vacciné ou reçoive un rappel et ce, avant la plaine.